

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 JUIN 2025

1) Accueil par le président du CP.

Méditation : Iris Singer

2) Mise en place du bureau de l'AG : J.L. Coste préside l'AG, Emilie Granier-Garnaud assure le secrétariat, Bernard Roussel prend le rôle de scrutateur.

Nombre de membres présents ou représentés pouvant participer au(x) vote(s) : (Voir liste d'émargement en annexe).	75
--	-----------

3) Approbation du CR de l'AG 2024 : Vous avez pu consulter le C.R. de l'A.G. 2024 sur notre site internet, et les personnes qui nous l'ont demandé l'ont reçu par courrier. Nous allons voter pour ou contre son approbation.

Résultat du vote → Exprimés : 75 Pour : 68 Contre : 0 Abstentions : 7

4) Rapport moral :

a) Actes pastoraux : Le nombre d'actes pastoraux est assez stable avec :

Baptêmes : 5 Confirmants : 7 Mariages : 4 Ensevelissements : 28

b) Cultes : Les cultes famille du 2ème dimanche qui avaient été transférés de Clarensac à Junas pour cause de réparation des balustrades de l'étage du temple par la mairie, ont repris en avril 2024 à Clarensac une fois les réparations terminées.

Les cultes en maison de retraite sont assurés par Colette Belon et Monique de Hadjetlaché qui interviennent selon leurs disponibilités. Y participent aussi, Sylvie Gaubiac pour les lectures et Annie Giacalone pour la musique. Evelyne Otge de Langlade joue quelquefois du piano. Et jusqu'à son décès le 02 juillet dernier, Colette Wilm, intervenait aussi avec Francis.

Pour les fêtes de Noël et Pâques, c'est une célébration œcuménique qui est proposée aux résidents, préparée avec le Père German Nino et quelques membres de la communauté catholique.

Par décision du conseil régional du 14 juin 2024, Monique de Hadjetlaché, Colette Belon, et François Carrel ont reçu une mission de soutien à la desserte pastorale de l'ensemble Sommiérois-Vaunage jusqu'au 30 juin 2025.

c) Ecole biblique et catéchisme : En 2024, les séances avaient pour thème : "De fêtes en fêtes". Cette année catéchétique s'est terminée le 13 juin par l'habituelle soirée festive de fin d'année dans le jardin du presbytère de Congénies.

À la rentrée de septembre 2024, un nouveau thème est abordé : "Nos sens et la Bible : Découvrir, ressentir et partager". C'est aussi un changement d'organisation : les enfants se retrouvent une fois par mois le dimanche matin au presbytère de Congénies. Pendant ce temps-là, les parents peuvent se rendre au culte au temple de Congénies ou de Sommières.

Et une sixième dame, Amélie Cuillié, est venue se joindre aux catéchètes Tennesy Astrology, Christine Garnaud, Annie Giacalone, Blandine Montchal et Catherine Pascal qui étaient accompagnées par nos pasteures.

Et toujours un grand merci à Patrick et Joëlle Monnier de Congénies, qui nous soutiennent par le prêt d'une salle spacieuse et de leur beau jardin, juste en face du presbytère de Congénies pour que ces activités puissent se tenir dans de bonnes conditions.

d) Les post caté : Les jeunes de plus de 15 ans qui participaient aux cultes familles, et jusqu'en juin continuaient la journée tantôt chez Violaine, tantôt chez Jérémie Montchal, ont aussi participé aux activités régionales avec un WE jeunes pendant le synode régional, une rencontre de Consistoire en décembre. Avec pour objectif la participation au Grand Kiff qui aura lieu à La Force du 25 au 29 juillet 2025.

e) Activités de paroisse :

- Les marches du jeudi ont toujours un bon groupe avec Hélène Maurin de Congénies qui gère l'organisation des balades. Les études bibliques du lundi soir et jeudi après-midi, les formations à la visite, le moment de prière du mardi midi, les formations à la prédication, le groupe échange et partage, le WE famille du 04 et 05 mai 2024 au centre Béthanie de Bagard, nous rassemblent en nous ouvrant à l'autre.

- Les kermesses du 17 mars à Calvisson et du 1^{er} mai à Congénies, les journées d'oreillettes, marchés de Noël de Congénies et Calvisson, sont autant de moments pour se retrouver et partager.

Et on pourrait même rajouter, même si ce ne sont pas des activités paroissiales, les manifestations diverses, concerts, expositions, ou conférences où nous sommes sollicités pour prêter nos temples.

f) Commission archives : Le défi que l'équipe s'était donné en 2023 de recueillir la mémoire des anciens de la Vaunage pour dresser l'histoire des anciennes paroisses de nos villages, est bientôt arrivé à son terme. Simone Meissonnier et Annie Giacalone ont réalisé un gros travail pour synthétiser toutes les histoires et anecdotes qui leur ont été rapportées. François Carrel et Michel Bertrand les ont aidées et guidées pour ce chantier, avec une masse d'informations assez complexe à classer pour parvenir à proposer une restitution fidèle. L'écriture de ce recueil sera terminée en 2025.

Le groupe archives a aussi assuré l'organisation des JDP des 21 et 22 septembre 2024. Ce sont environ cent personnes qui ont participé aux balades jusqu'à la place Jean Cavalier et visité le temple avec l'exposition sur le protestantisme.

g) Comité de pilotage du projet (Copil) : Il a eu beaucoup à faire en cette année 2024 après la réception du PC en avril, définitivement obtenu fin juillet. Après la validation du permis, le projet évolue au fil des réunions et des réflexions. Nous vous présenterons plus loin les évolutions dans les projets d'avenir, mais le Copil aura beaucoup de travail et de défis à relever avant d'aboutir au résultat final.

h) Commission Vivre ensemble : Composée de membres de S.V. procède à la réflexion et aux ajustements autour du projet de vie d'Eglise, et propose aux 2 AC les idées pour améliorer l'organisation et le fonctionnement autour des activités communes.

i) Commission Communication : Composée elle aussi de membres des 2 paroisses de S.V. elle est chargée de préparer le journal paroissial Echos Protestants, les éléments à transmettre au journal Le Cep, et toutes les infos à insérer dans le site internet géré par notre webmaster François Carrel.

5) Rapport financier 2024 : Depuis le démarrage de notre projet et la réception de financements, nous avons obligation de modifier le système comptable de l'association qui passe désormais d'une comptabilité simple dite de budget, en comptabilité d'engagement (ou d'investissement) beaucoup plus complexe, où doivent être séparées les finances habituelles de tout ce qui a trait au projet et où doivent être mentionnées les immobilisations, les actifs existants de l'AC, les valorisations des actions et activités menées par tous les acteurs de notre AC. Ce traitement n'est réalisable que par un spécialiste de la comptabilité. Nous avons élu lors de la précédente AG un nouveau trésorier qui est expert-comptable. Malheureusement pour plusieurs raisons, il n'a pas pu travailler suffisamment sur notre comptabilité, et le bilan n'a pas pu être finalisé ni vérifié par le commissaire aux comptes. Il n'y a aucun problème sur l'exactitude des chiffres, mais seulement une ventilation à respecter selon les critères liés aux règles comptables. Nous allons donc vous présenter les chiffres de 2024 qui sont bien arrêtés, mais ce sera juste à titre indicatif et il n'y aura pas de vote pour ce point. De la même manière nous ne ferons pas voter de projet de budget 2025. Nous serons obligés de déclencher une autre AG pour traiter le rapport financier et le projet de budget.

6) Présentation du projet de budget 2025 et vote: Comme le rapport financier, le projet de budget n'étant pas à ce jour établi, ne sera ni présenté, ni voté.

7) Projets pour l'avenir :

- Notre pasteur Violaine nous quitte cette fin de mois, et son poste restera vacant jusqu'au 30 juin 2026 quand arrivera, c'est désormais officiel, le pasteur Robert Shebeck que nous avons rencontré au printemps et qui avait présidé le culte du 26 avril. Pendant cette année de vacance, 4 prédicateurs mandatés par la région (Monique, Colette, Nello et François) verront le mandat de soutien à la desserte pastorale qui leur avait été donné pour 2024-2025, prolongé jusqu'au 30 juin 2026. Ils sont aussi invités aux réunions de CP Vaunage ainsi qu'aux CP communs Sommiérois-Vaunage, la présence d'un d'entre eux étant souhaitée par le CP.

- Le gros dossier les 2 années à venir sera bien le projet de centre paroissial que nous allons vous présenter par projection des plans à l'écran.

----- Présentation -----

Fin 2024, poussés par la région et le national, nous avons pris la décision de créer à l'étage du centre paroissial un logement pastoral, ainsi qu'un deuxième appartement moins grand dont la destination pourrait être soit un logement de gardiennage contre entretien du site, soit un logement pour les étudiants en théologie. En février 2025 nous avons déposé une demande de modification du PC afin d'intégrer ces 2 logements, et la réponse devrait nous parvenir pour la fin de l'été 2025. Bien sûr cela augmentera le coût de la construction, mais ce surcôt sera largement couvert par la vente d'un des 2 presbytères actuels dont

nous n'aurons plus besoin. La vente du deuxième ne pourra intervenir qu'une fois le nouveau site opérationnel.

La décision synodale 2024, un pasteur un presbytère un lieu de culte, doit nous faire réfléchir à limiter les sites dont nous sommes propriétaires. Et ne conserver à terme qu'un seul site, permettra de limiter les dépenses en énergie, car le bâtiment sera conçu aux normes d'isolation actuelles. Il n'y aura plus qu'un seul impôt foncier, une seule assurance, et un seul lieu à entretenir. Ceux qui nous aident à l'entretien des presbytères de Calvisson et Congénies savent de quoi je parle...

Cependant, avec ou sans appartements, le financement de ce projet ne pourra être bouclé que par une avance de trésorerie qui sera concédée par l'U.N. En retour l'U.N. ne nous demande qu'une seule chose : Un engagement à rembourser.

Cette solution de financement présente 2 avantages :

- 1) Cette avance de trésorerie que nous fera l'U.N sera à taux zéro. 1 €uro prêté = 1 €uro remboursé.
- 2) Contrairement à une banque, pas d'obligation de remboursement mensuel. On remboursera avec les fonds récupérés par la vente des biens dont on est propriétaire.

Mais pour ça, il faut que l'assemblée générale de Vaunage autorise la vente à terme, du patrimoine immobilier qu'elle détient. C'est à cette seule condition que nous pourrons mener à bien le projet en assurant son financement.

- Question soumise au vote :

"Donnez-vous au conseil presbytéral de Vaunage, un accord de principe lui autorisant la mise en vente à terme d'une partie du patrimoine immobilier de l'AC Vaunage, à hauteur des besoins nécessaires au remboursement des sommes avancées par l'U.N. pour financer le projet de centre paroissial à Calvisson. La mise en vente de biens immobiliers ne pourra se faire que par le vote favorable d'une assemblée générale. Il devra être pris autant de décisions que de biens mis en vente."

Résultat du vote → Exprimés : 75 Pour : 68 Contre : 0 Abstentions : 7

9) Clôture de l'AG : L'ODJ étant épuisé, nous clôturons notre AG en vous remerciant pour votre présence.

Heure de fin de l'Assemblée Générale : 20H05

La secrétaire de séance

Emilie Granier-Garnaud



Le Président de séance

Jean-Louis COSTE

